

FORMULAIRE D'ADHÉSION OU RE-ADHÉSION À LA SEBL – ANNÉE 2023

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

.....

Adresse courriel :

Téléphone :

J'adhère ou réadhère à la Société d'Études de Brest et du Léon à compter du 1er janvier 2023.

Je règle la somme de :

30 euros (cotisation d'adhésion) et je reçois les deux numéros de série annuels (n°240 et 241).

55 euros (cotisation de soutien) et je reçois les deux numéros de série et le hors-série annuels (n°240 et 241 et Hors-Série n°11).

Soit : par chèque libellé à l'ordre de : SEBL

Soit : par virement bancaire en précisant « COTISATION SEBL 2021 » sur le compte ci-dessous :

Établissement 20041 Guichet 01013 N° de compte 0048361 N 034 Clé 21

IBAN: FR30 2004 1010 1300 4836 1N03 421 – BIC: PSSTFRPPREN

Date et signature :

Ce bulletin ne peut pas servir de bulletin d'abonnement aux « Cahiers de l'Iroise » pour les « personnes morales » (Bibliothèques, musées, administrations...).

Le non-renouvellement est à signaler avant l'échéance par lettre ou courriel. Par défaut, l'adhésion annuelle fait l'objet d'une tacite reconduction au tarif décidé en assemblée générale.